

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

---

09 avril 2021

## **Le projet de transformation de la résidence Manouchian se concrétise, la ville accompagne les résidents pour un relogement digne et concerté.**

Le projet de réhabilitation et de transformation du foyer Manouchian, piloté par l'État dans le cadre d'un plan national, se concrétise. Il consistait en la reconstitution de sa capacité d'accueil (520 places) par la création de deux nouvelles résidences (260 places chacune). Une partie des habitants devait emménager dès cette semaine dans la résidence Blériot, construite à proximité du foyer. La seconde résidence prendra place sur l'emprise actuelle du foyer, serait livrée en deux temps : mi 2023 puis mi 2025.

La Ville a toujours accompagné et soutenu les travailleurs migrants de son territoire et s'est pleinement engagée, en concertation avec les élus du comité des résidents, dans ce projet porté par l'ADEF. En apportant sa garantie d'emprunt et une subvention à la construction, en soutenant, notamment, la mise en place d'un restaurant et d'un café social, la Ville s'est concrètement mobilisée pour apporter des réponses aux besoins des résidents.

Consciente de la suroccupation du foyer actuel et de l'impossibilité de reloger tous les occupants dans le cadre de ce projet, la ville de Vitry-sur-Seine s'est engagée, à travers « une charte de relogement » signée par les différents partenaires, à accompagner les résidents titulaires, en veillant à respecter au mieux leurs souhaits. Espérant un relogement sans dégradation de leurs conditions de vie ou/et éloignement trop important de leur lieu de travail.

Après une rencontre ce jour même avec les représentants du foyer, nous constatons un blocage ne permettant pas un déménagement immédiat. De nombreuses questions ont ainsi été soulevées sur les conditions d'accueil, mais aussi sur le danger encouru par certains résidents risquant de se retrouver sans toit.

Il est indispensable que reprenne rapidement un dialogue permettant aux résidents d'être entendus par l'ADEF et par l'Etat, afin de parvenir à prendre en compte les conditions nécessaires à ce déménagement.

Les conditions de logement dans le bâtiment B sont déjà depuis des mois humainement inacceptables. La présence d'excréments sur un mètre de hauteur et d'eaux usées dans l'ensemble des sous-sols, appellent à créer les conditions d'une sortie rapide de l'ensemble des résidents.

La commune fera tout son possible pour organiser une rencontre avec les représentants de l'ADEF et des résidents. Nous espérons ainsi, par la mobilisation de tous les acteurs, construire les conditions d'un déménagement acceptable par l'ensemble des parties.

Porteuse d'une politique de logement social ambitieuse, la ville de Vitry continuera de se battre pour un logement digne pour tous.

Elle demande ainsi à l'État d'accompagner les travailleurs migrants dans leur démarche de régularisation et de logement et se portera à leurs côtés pour construire le dialogue nécessaire.

**Pierre BELL-LLOCH**  
**Maire de Vitry-sur-Seine**